TERMES ET CONDITIONS

1.0 Générales

En achetant les produits et services d'Ecorad, l'acheteur est d'accord avec les termes et conditions de cette présente.

2.0 Confirmation de commande

Une commande est réputée confirmée, lorsque le dépôt est reçu. Le dépôt requis est de 30% du montant total pour toutes commandes. Le dépôt fait preuve de signature et le client est tenu de respecter son engagementselon les termes présents.
Le dépôt est non-remboursable advenant l'annulation de la commande par le client.

2.1 Achat de radiateur

Dans le cas d'achat de radiateur, la confirmation de commande réserve les radiateurs choisis au prix soumissionnés. Notez que chaque radiateur est unique, récupéré et doit être rebâti sur mesure selon vos spécifications, nous ne pourrons garantir la disponibilité d'un certain radiateur qu'après assemblage, inspection et vérification en usine du radiateur.

2.2 Service de restauration ou d'électrification

Dans un cas de restauration ou d'électrification de radiateur, la confirmation de commande garantie la disponibilité du service à un moment donné et gèle les prix soumissionnés pour un maximum de 6 mois. La soumission étant basée sur les dimensions de radiateur fournies par le client, si celles-ci s'avèrent inexactes, un ajustement de prix peu avoir lieu, le client sera avisé.

3.0 Exclusions

3.1 Restauration radiateur client - pour retour sur un système central

Le service de restauration n'inclut pas le débranchement ou rebranchement au système central ni la cueillette, la livraison ou la manutention. Les radiateurs doivent avoir été débranchés du système et vidés, libres de toute quincaillerie que le client désire conserver, car celle-ci ne sera pas retournée.

3.2 Services de restauration et d'électrification sur radiateur client

Les services de restauration et d'électrification n'incluent pas le débranchement du système central ni le filage et branchement au système électrique. La cueillette, la livraison et la manutention ne sont pas incluent. Les radiateurs doivent avoir été débranchés du système et vidés, libres de toute quincaillerie que le client désire conserver.

4.0 Délai

Les délais de production et de livraison sont donnés à titre informatif seulement.

5.0 Radiateur client non récupérable

Advenant la mauvaise qualité d'un radiateur qui ne peut être restauré ou qui demande des réparations majeures et/ou que le client décide de ne pas procéder, un frais d'inspection de 60$ est facturable et le transport s'il y a lieu est non remboursable. Le client doit disposer de son radiateur à ses frais.

Le prix final de transformation de chaque radiateur sera confirmé qu'après inspection et vérification en usine. Le coût réel des réparations s'il y a lieu, devra être auparavant autorisé par le client. ECORAD ne peut être tenu responsable des bris existants ou résultants de l'inspection des radiateurs.

Voir les instructions d'installation et spécifications techniques pour plus d'information sur les radiateurs et leur fonctionnement.

6.0 Transport

Le transport des radiateurs n'est pas inclus, il peut être effectué par le client, par une compagnie de transport tierce ou par Ecorad lorsque disponible.

© 2023 ECORAD INC

TERMES ET CONDITIONS

6.1 Transport par client

Le client qui désire effectuer lui-même le transport doit s'assurer d'avoir un véhicule approprié pour recevoir le radiateur. Le radiateur est enveloppé d'un plastique protecteur et doit être sécurisé dans le transport. Frais d'entreposage applicable sur toute commande qui n'est pas ramassé par le client dans un délai de 30 jours après que celui-ci ait été avisé que sa commande est prête.

6.2 Transport par une compagnie de transport tierce

Ecorad peut faire livrer ou ramasser vos radiateurs par une compagnie de transport tierce. Les radiateurs expédiés doivent être sécurisés sur une palette et les dimensions et poids doivent être déterminés. Ecorad ne peut pas garantir le prix de transport d'une compagnie tierce soumissionnée à une date antérieure. Le coût de transport sera révisé au moment de la confirmation du transport. Ce type de transport n'est pas à date fixe garanti et n'offre pas de service de manutention. La palette doit être facilement accessible pour le ramassage et sera déposée dans une entrée/trottoir à la livraison. Ecorad ne peut pas être tenu responsable du bris de la marchandise à la livraison. Le client doit être présent et inspecter la livraison qu'il reçoit, il doit aviser le chauffeur s'il y a un bris d'emballage apparent, sinon il n'est pas possible de faire une réclamation. Si le client reporte, est absent ou demande toute modification au transporteur et qu'un frais est encouru, ce frais lui sera facturé + 3% de frais d'administration. Frais d'entreposage applicable pour toute commande retenue pour livraison excédant 30 jours.

6.3 Transport en jumelage par ECORAD

ECORAD offre un service de transport dans certaines régions. Ce service est en option et n'est disponible qu'en jumelage. Le client est avisé d'une date et heure approximative environ 7 jours avant le passage de notre camion. Un stationnement doit être réservé devant la porte de la maison pour y stationner un camion de 33 pieds. Ce service est offert qu'en semaine, sauf exceptions. Le délai de cueillette ou livraison en jumelage dépend du nombre de clients à servir dans votre région. ECORAD ne peut être tenu responsable des frais encourus à un client suite au délai de transport, changement de date de cueillette ou de livraison. Ecorad fera la manutention des radiateurs dans la maison du client s'il est physiquement possible de le faire. Le client doit s'assurer que les lieux et escaliers sont en bon états, dégagés et ne présentent aucun risque de blessures pour les livreurs. Les livreurs peuvent refuser d'offrir la manutention, si ces derniers jugent les lieux non sécuritaires ou présentant un risque pour leur sécurité. ECORAD ne peut être tenu responsable des bris encourus suite à la manutention de meubles, bris de matériel encombrant la manutention chez un client.

6.3.1 Absence à la livraison par Ecorad

Le client qui est absent à la cueillette ou livraison, se verra facturé à nouveau le transport lors de la prochaine tentative de transport.

6.3.2 Remise de livraison Ecorad

Le client qui est dans l'impossibilité d'être présent à la date de livraison proposé peut reporter à la prochaine livraison dans sa région, 1 fois sans frais. Des frais d'entreposage s'appliqueront, dès que le client refuse la seconde proposition de date de livraison.

7. 0 Frais d'entreposage

Les frais d'entreposage correspondent à 5% du montant de la facture (excluant les taxes et transport) par semaine.

8.0 Paiement

A moins d'un contrat signé le signifiant autrement, la facture est payable en totalité à la livraison ou dès que l'entreposage est applicable.

9.0 Politique sur retour de marchandises

Aucun retour accepté.

© 2023 ECORAD INC